



À la campagne comme à la ville, les Normands ne sont jamais très éloignés des équipements

La moitié des Normands habitent dans des communes rurales à faible densité de population. Cette proportion est plus forte que dans l'ensemble de la province. Les territoires les plus denses sont souvent les mieux dotés en équipements et leurs habitants accèdent plus rapidement aux services courants mais, en Normandie, les disparités territoriales sont faibles. Les espaces ruraux sont bien équipés et les habitants des communes très peu denses ne mettent que cinq minutes supplémentaires pour accéder aux équipements de la vie courante par rapport à ceux des communes les plus densément peuplées.

Catherine Fichot, Fabrice Fourré, Insee

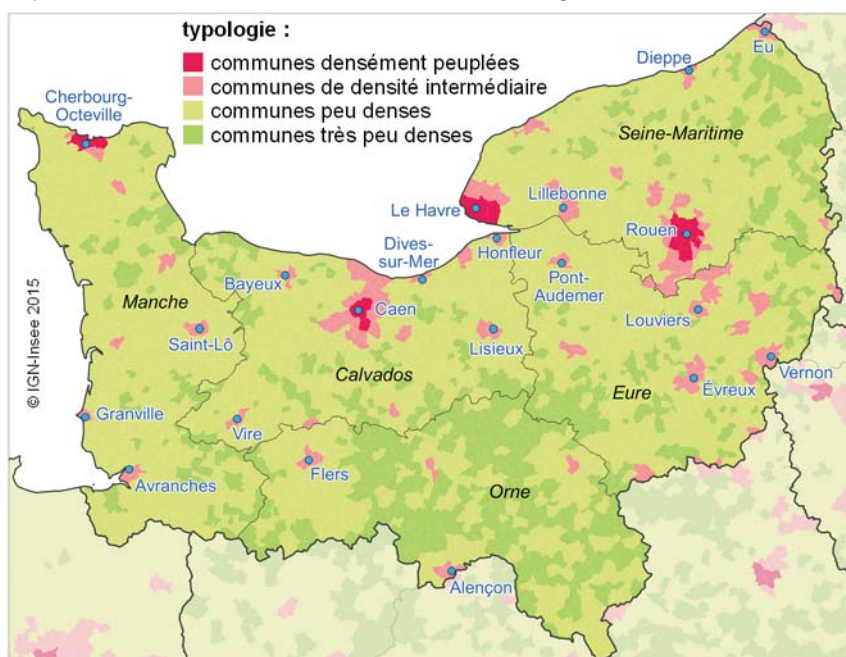
La Normandie, née de la fusion de la Haute-Normandie et de la Basse-Normandie, reste une région rurale malgré la présence sur son territoire de trois villes de plus de 100 000 habitants (Le Havre, Rouen et Caen). Avec une densité de 111 hab/km², elle se situe dans une position intermédiaire parmi les 13 nouvelles régions de France métropolitaine. La densité moyenne française est de 117 hab/km². La Basse-Normandie est beaucoup moins dense que la Haute-Normandie (respectivement 84 et 150 hab/km²). Si les divergences sont importantes d'une région de France métropolitaine à l'autre, c'est aussi le cas entre les 5 départements qui constituent la Normandie. La Seine-Maritime est de loin le département normand le plus dense (200 hab/km²), devant le Calvados et la Manche (124 hab/km²), puis l'Eure (98 hab/km²) et l'Orne (48 hab/km²).

urbains. Avec le développement des villes, les liens entre celles-ci et les territoires ruraux se sont intensifiés, que ce

soit en termes d'emploi ou d'accès aux services et commerces. C'est désormais plus un cadre de vie qui définit les

1 En Normandie, 93 % des communes sont peu ou très peu denses

Répartition des communes normandes selon la nouvelle grille de densité



La moitié des Normands habitent dans des communes à faible densité

Longtemps assimilés aux espaces agricoles, les territoires ruraux étaient, par le passé, définis "en creux" comme non

Source : Insee, recensement de la population 2010

2 7 % des communes abritent 50 % de la population

Répartition des communes normandes dans la nouvelle grille de densité

	Normandie				France métropolitaine hors Île-de-France
	Nombre de communes appartenant à la catégorie Nombre	Part du nombre de communes dans chaque catégorie %	Nombre d'habitants (en 2010) Nombre	Part de la population dans chaque catégorie %	Part de la population dans chaque catégorie %
Communes densément peuplées	24	1	725 042	22	24
Communes de catégorie intermédiaire	187	6	932 857	28	35
Communes peu denses	2 275	70	1 504 589	45	36
Communes très peu denses	745	23	147 960	5	5
	3 231	100	3 310 448	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2010

3 Près de la moitié des Normands habitent dans l'espace rural

Répartition de la population dans la nouvelle grille de densité

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
part de la population départementale dans chaque catégorie						
• communes densément peuplées	21 %	0 %	14 %	0 %	41 %	22 %
• communes de catégorie intermédiaire	33 %	38 %	18 %	27 %	25 %	28 %
• communes peu denses	42 %	56 %	64 %	55 %	32 %	45 %
• communes très peu denses	3 %	5 %	3 %	18 %	2 %	4 %
densité (nombre d'habitants au km ²)	124	98	84	48	200	111
nombre d'habitants en 2010	683 105	586 543	498 747	291 642	1 250 411	3 310 448

Source : Insee, recensement de la population 2010

espaces ruraux. Pour tenir compte de ces évolutions, l'Insee propose aujourd'hui une nouvelle grille communale de densité qui distingue quatre catégories de territoires : les communes densément peuplées, les communes de catégorie intermédiaire, les communes peu denses et les communes très peu denses. Les deux premières catégories constituent "les espaces urbains", les deux autres "les espaces ruraux".

Parmi les 24 communes normandes densément peuplées, on retrouve les villes centres de grands pôles urbains (Rouen, Caen, Le Havre, Cherbourg-Octeville) et certaines de leurs communes périphériques comme Sotteville-lès-Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray près de Rouen, Hérouville-Saint-Clair et Ifs près de Caen, Gonfreville-l'Orcher et Harfleur près du Havre, Equeurdreville-Hainneville et Tournaville près de Cherbourg-Octeville. Il n'y a aucune commune densément peuplée dans les départements de l'Eure et de l'Orne.

Bien que figurant parmi les dix villes les plus peuplées de la région, Évreux, Dieppe, Alençon et Vernon appartiennent à la catégorie des communes intermédiaires. On y retrouve aussi beaucoup de communes de banlieue appartenant à des grands pôles comme Mondeville ou Colombelles dans le

pôle de Caen, Elbeuf ou Canteleu dans le pôle de Rouen, des villes centres de pôles moyens comme Fécamp, Argentan, Yvetot, Bernay et des communes de leur banlieue.

En Normandie, 93 % des communes sont peu ou très peu densément peuplées. Elles abritent la moitié de la population régionale mais les disparités d'un département à l'autre sont importantes. Seuls 34 % des Seinomarins habitent une commune peu ou très peu dense alors que 73 % des Ornais sont dans ce cas.

La catégorie des communes peu denses inclut des communes de taille très variable. Les plus petites comptent quelques dizaines d'habitants. D'autres ont une taille relativement élevée comme La Ferté-Macé (petit pôle dans l'Orne), Le Trait (multipolarisée en Seine-Maritime), Conches-en-Ouche (dans la couronne du grand pôle d'Évreux dans l'Eure), Mézidon-Canon (dans la couronne du grand pôle de Caen dans le Calvados). Parmi les communes peu denses, 18 % sont isolées et hors de l'influence d'une zone urbaine.

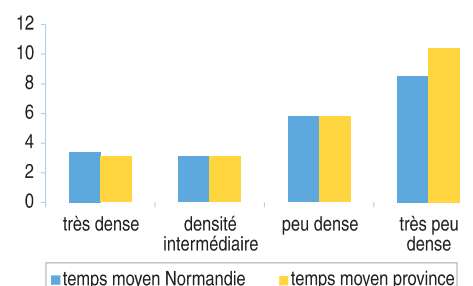
Si près d'un quart des communes normandes sont très peu denses, elles ne sont pas isolées pour autant : 75 % d'entre elles se trouvent dans l'aire d'influence d'une ou plusieurs villes.

Les temps d'accès croissent lorsque la densité de population diminue

Les territoires les plus denses sont souvent les mieux équipés et leurs habitants accèdent plus rapidement aux services courants. C'est vrai en Normandie où, comme partout ailleurs, les temps d'accès croissent lorsque la densité de population diminue. Les Normands bénéficient d'un accès rapide aux équipements de la vie courante. Ils les atteignent, en moyenne, aux heures

4 Le temps d'accès augmente quand la densité diminue mais un peu moins en Normandie qu'ailleurs

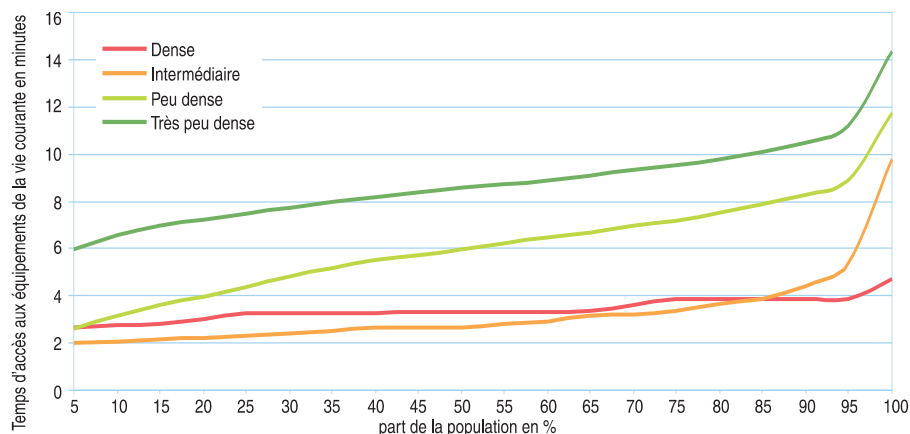
Temps moyen d'accès au panier "vie courante" en Normandie et en province selon la densité des communes



Source : Insee, BPE 2013, distancier Metric

5 Dans les communes denses tous les habitants accèdent aux équipements courants en moins de 5 minutes.

Distribution de la population par temps d'accès aux équipements de la vie courante



Source : Insee, BPE 2013, distancier Metric

6 Les grandes villes sont pénalisées par les difficultés de circulation aux heures de pointe

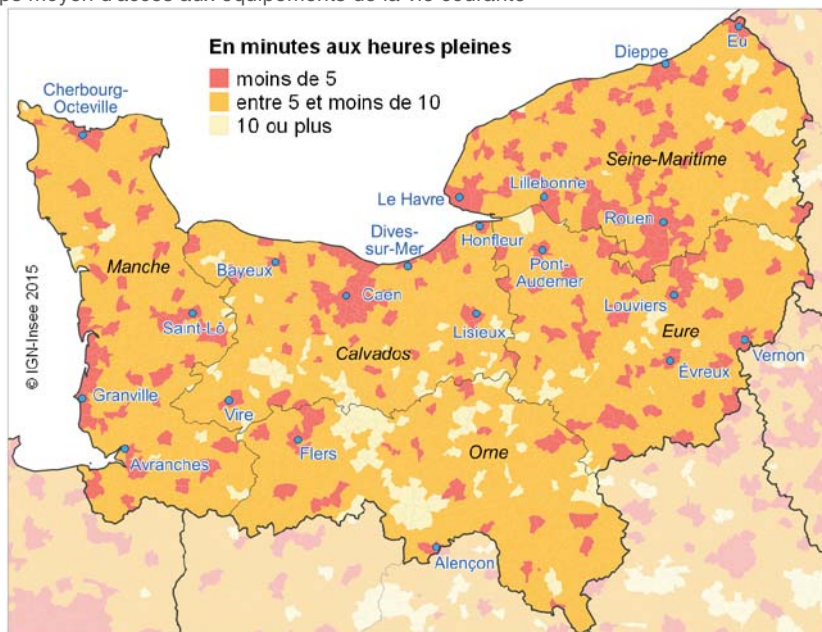
Temps d'accès moyen aux équipements de la vie courante dans les dix communes normandes les plus peuplées

Les 10 communes normandes les plus peuplées	Temps d'accès moyen aux équipements de la vie courante en minutes	Densité (nombre d'habitants au km ²)	Population 2011
Le Havre	3,9	3 688	174 156
Rouen	3,3	5 218	111 553
Caen	3,3	4 217	108 793
Evreux	2,7	1 875	49 359
Cherbourg	3,6	2 603	37 754
Dieppe	2,8	2 625	31 148
Sotteville-lès-Rouen	3,4	3 847	28 679
Saint-Etienne-du-Rouvray	2,8	1 568	28 118
Alençon	2,5	2 463	26 300
Vernon	3,2	691	24 772

Sources : Insee, BPE 2013, distancier Métrix, Recensement de la population 2011

7 La grande majorité des Normands accèdent aux équipements de la vie courante en moins de 10 minutes

Temps moyen d'accès aux équipements de la vie courante



Source : Insee, recensement de la population 2010

pleines et en voiture, en moins de cinq minutes. Cette moyenne est identique à celle de la province.

Il demeure cependant des disparités parmi les territoires de la région normande, notamment entre espaces urbains et ruraux. Ainsi, si 83 % des Normands habitent à moins de sept minutes des équipements de la vie courante, c'est le cas de la quasi-totalité des habitants des espaces urbains.

Des disparités territoriales plus faibles qu'ailleurs en France

Le temps d'accès moyen atteint huit minutes et demi à la campagne et se réduit à trois minutes et demi en ville. Ces cinq minutes d'écart seulement permettent à la Normandie d'être la région de province où les inégalités de temps d'accès entre les communes les moins denses et les communes les plus denses sont les plus faibles.

En effet, les espaces ruraux normands très peu denses bénéficient d'une situation parmi les moins défavorables au niveau national, en raison d'un maillage fin du territoire par les petites villes et bourgs ruraux et de l'absence de reliefs montagneux. Avec le Nord-Pas-de-Calais-Picardie et les Pays-de-la-Loire, la Normandie fait partie des trois premières régions de province qui offrent aux habitants de leurs communes très peu denses un temps moyen d'accès aux équipements de la vie courante de moins de neuf minutes. A l'opposé, les trois régions où les habitants ont les temps de trajet les plus longs sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse (plus de 12 minutes et jusqu'à 21 minutes en Corse).

Quant aux villes les plus densément peuplées, elles sont pénalisées aux heures de pointe par une circulation moins fluide. C'est ainsi que, parmi les dix communes les plus peuplées de la Normandie, les temps d'accès moyens sont plus courts à Alençon, Evreux, Saint-Étienne-du-Rouvray et Dieppe qu'à Caen et Rouen où la densité est pourtant plus forte.

La proximité d'un pôle favorable aux communes isolées

Si les temps d'accès aux équipements tendent à se réduire lorsque la densité de population s'accroît, l'influence des pôles urbains joue également un rôle important, en particulier pour les équipements les plus courants.

Par exemple, parmi les zones de faible densité, les temps d'accès varient en fonction de la situation des communes par rapport aux pôles, lesquels disposent généralement de la plupart des équipements courants. Ainsi, si les habitants des pôles habitent à quatre minutes de ces services,

les habitants des communes isolées ne sont qu'à cinq minutes et demi, bénéficiant de la proximité de pôles petits et moyens et de la bonne implantation des services de proximité dans les zones rurales y compris les moins peuplées. En revanche, les habitants des communes périurbaines sont les plus éloignés des services de la vie courante, en moyenne six minutes. Car les communes périurbaines sous influence des grands pôles peuvent être très éloignées des villes centres et de leurs équipements, la pression des prix immobiliers tendant à transformer des communes rurales en cités dortoirs. ■

8 Les communes isolées peuvent être moins éloignées des équipements que celles de l'espace périurbain

Temps d'accès moyen aux équipements de la vie courante en fonction du zonage en aires urbaines

Temps d'accès moyen aux équipements de la vie courante (en minutes)	Pôles urbains	Espaces périurbains	Communes isolées
Communes densément peuplées	3,4	-	-
Communes de catégorie intermédiaire	3,0	3,4	-
Communes peu denses	4,1	6,2	5,5
Communes très peu denses	-	8,4	8,9

Source : Insee, BPE 2013, distancier Métrici

Définition

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine), et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le **zonage en aires urbaines** permet d'obtenir une vision des aires d'influences des villes sur le territoire. Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires urbaines, autres communes multipolarisées et communes isolées hors influence des pôles.

Méthodologie

La typologie européenne "degré d'urbanisation" et la grille communale de densité

Il s'agit d'une classification urbain/rural conçue par la Commission européenne. À partir de carreaux de 1 km de côté, on forme des mailles urbaines, c'est-à-dire des carreaux contigus qui sont agrégés selon des critères de densité de population et de seuils d'habitants. En faisant varier ces critères, on obtient des mailles urbaines denses et des mailles rurales intermédiaires.

La typologie de l'Insee complète la nomenclature européenne pour proposer quatre niveaux de densité :

- les communes densément peuplées, lorsqu'au moins 50 % de la population vit dans des zones d'une densité supérieure à 1500 habitants au km²;
- les communes de densité intermédiaire, lorsqu'au moins 50 % de la population vit dans des zones d'une densité comprise entre 300 et 1500 habitants au km²
- les communes peu denses, lorsqu'au moins 50 % de la population vit dans des zones d'une densité comprise entre 25 et 300 habitants au km²
- les communes très peu denses, lorsqu'au moins 50 % de la population vit dans des zones d'une densité inférieure à 25 habitants au km²

Le panier "vie courante"

Le panier « vie courante » est construit à partir de besoins universels de la vie quotidienne :

boulangerie, épicerie, supérette, supermarché, librairie, papeterie, journaux, restaurant, coiffeur, station-service, bureau de poste, banque, école de conduite, salle ou terrain multisport, police, gendarmerie, garde d'enfants d'âge préscolaire, école maternelle, école élémentaire, collège, médecin omnipraticien, dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, services d'aide aux personnes âgées.

Le calcul des temps d'accès

Pour chaque commune, on calcule la moyenne des temps d'accès à chacun des équipements du panier, une commune pouvant être équipée d'une boulangerie, mais dépourvue d'épicerie et de coiffeur, lesquels peuvent se situer dans d'autres communes avoisinantes. Ces temps d'accès sont calculés à partir du distancier Insee Metric et représentent des temps de parcours par la route. Ainsi, pour chaque commune, on dispose du temps moyen nécessaire pour accéder à chaque équipement du panier.

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Kévin DE BIASI
Attachés de presse :
Martine CHÉRON (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02 31 15 11 14

ISSN : en cours
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- "L'accès aux services, une question de densité des territoires", *Insee Première*, n°1579, janvier 2016
- "Des équipements sportifs nombreux mais des clubs inégalement accessibles", *Insee Analyses Basse-Normandie*, n° 20, octobre 2015

